



## LA NUIT DE L'APPRENTISSAGE – 15 février 2017

### Informations aux élèves

La Nuit de l'apprentissage permet aux jeunes en quête d'une place d'apprentissage et aux entreprises qui cherchent un-e apprenti-e de se rencontrer lors de brefs entretiens.

Avantages pour les candidats à l'apprentissage :

- Rencontrer plusieurs entreprises lors de la même soirée.
- Découvrir des entreprises moins connues auxquelles vous n'auriez peut-être pas envoyé votre postulation.
- Rencontrer des entreprises qui n'auraient à priori pas retenu votre candidature sur la base de votre dossier de postulation.

#### PROCHAINE EDITION

La prochaine édition aura lieu le **mercredi 15 février 2017, de 17h à 20h**. Elle se déroulera simultanément dans quatre Ecoles professionnelles : l'EPSIC à Lausanne, le CEPM à Morges, le CEPV à Vevey et le CPNV à Yverdon-les-Bains.

#### INSCRIPTIONS

Les élèves s'inscrivent sur [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation). Ils choisissent un lieu ainsi qu'une, voire deux professions. Les inscriptions sont ouvertes du 9 au 20 janvier 2017.

*Important :*

- *La Nuit de l'apprentissage s'adresse aux jeunes qui ont déjà fait un choix professionnel et qui cherchent une place d'apprentissage pour la rentrée suivante. Elle n'a pas pour objectif d'informer sur les métiers.*
- *S'inscrire à la Nuit de l'apprentissage ne dispense pas de poursuivre ses démarches et de se rendre aux entretiens d'embauche fixés par les entreprises.*
- *La liste des professions à choix correspond aux professions pour lesquelles des entreprises se sont annoncées. Si vous ne trouvez pas la profession qui vous intéresse dans la liste, cela signifie qu'il n'y aura pas d'entreprise à la recherche d'un-e apprenti-e pour cette profession dans le lieu choisi. Des entreprises peuvent toutefois s'inscrire tardivement : consulter le formulaire d'inscription régulièrement.*

#### PLANIFICATION DES ENTRETIENS

L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) planifie des entretiens sur la base des inscriptions des entreprises et des élèves. Un ou plusieurs rendez-vous sont planifiés pour chaque élève, en fonction des places disponibles. Les rendez-vous sont communiqués aux élèves par courrier début février. Ils ont la possibilité d'appeler l'OCOSP au 021 316 11 73 pour modifier ou annuler leur rendez-vous.

*Important :*

- *Si vous ne pouvez pas vous rendre au rendez-vous proposé, il est impératif de l'annoncer à l'OCOSP le plus rapidement possible, au plus tard un jour avant l'événement. La place libérée pourra ainsi être attribuée à un-e autre candidat-e. Les entreprises se déplacent pour vous rencontrer : une absence au rendez-vous n'est pas acceptable.*
- *Il arrive que le nombre d'inscriptions d'élèves pour une profession soit trop élevé par rapport au nombre de rendez-vous possibles. Dans ce cas, l'OCOSP essaie de fixer un rendez-vous pour le 2<sup>e</sup> choix de profession des élèves concernés. Mais il peut arriver qu'aucun rendez-vous ne puisse être fixé faute de places suffisantes. Les élèves concernés sont informés par courrier et invités à contacter l'OCOSP pour s'informer des éventuelles places disponibles suite à un désistement.*

## **DEROULEMENT**

Le jour de l'événement, les élèves se présentent au stand Accueil au moins 10 minutes avant le début de l'entretien fixé, **munis de leur dossier de candidature complet**. Ils seront dirigés vers l'entreprise avec laquelle ils ont rendez-vous. En fonction des disponibilités et des éventuels désistements, d'autres rendez-vous peuvent être fixés sur place. Se renseigner à l'Accueil.

Les entretiens ont lieu toutes les 15 minutes et durent 10 minutes, de 17h à 20h.

Un stand « Dossier de candidature – entretien d'embauche » est ouvert dès 16h30 sur chaque site. Les élèves peuvent y bénéficier de conseils pour améliorer leur CV et pour se préparer au mieux à l'entretien d'embauche. Des ordinateurs sont à disposition : prendre une clé USB contenant CV et lettre de motivation.

*Important :*

- *Les élèves peuvent venir accompagnés. Les accompagnants sont toutefois priés de ne pas assister aux entretiens. Une cafétéria est à leur disposition.*
- *En cas de retard de l'élève, sa place sera attribuée à un-e autre candidat-e.*
- *Les élèves doivent venir avec plusieurs exemplaires de leur dossier de candidature : ils ont en effet la possibilité de fixer des rendez-vous directement sur place.*

## **RENSEIGNEMENT**

Pour tout renseignement complémentaire :

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, 021 316 11 73

